

## Mot du conseil

---

L'automne nous rappelle que nous moissonnons les derniers fruits et que bientôt nous hiberterons. Les arbres changent de couleur et bientôt notre municipalité le fera aussi.

Eh oui, parmi tous les dossiers sur la table, votre conseil travaille, entre autres, sur une toute nouvelle image pour la municipalité, incluant un nouveau logo! Celui-ci vous sera présenté dans les prochains mois. Nous poursuivons également la refonte de notre site web et de notre portail citoyen. Vous pouvez d'ailleurs vous inscrire à ce dernier au [saint-jacques-le-mineur.appvoila.com](http://saint-jacques-le-mineur.appvoila.com), notamment pour participer aux sondages et faire entendre votre voix, et pour consulter votre compte de taxes en ligne.

De plus, on vous invite à suivre ce qui se passe dans votre municipalité en vous abonnant à nos réseaux sociaux. Vous y trouverez des informations sur les différents services de la municipalité, sur les projets du conseil, ainsi que sur la vie communautaire active qui se développe à Saint-Jacques-le-Mineur. Nous travaillons fort pour vous, et on souhaite sincèrement que vous profitiez de tous les services que nous mettons en place, incluant les toutes nouvelles activités avec notre technicien des loisirs Jérémie Raymond, les événements familiaux, et les infrastructures que nous mettons en place pour mieux vous servir.

Le présent Jacqueminois contient également une foule d'informations sur les sujets mentionnés, ainsi que plusieurs autres. Nous vous souhaitons une bonne lecture.

- Votre équipe



## Dossiers de greffe et affaires politiques

---

### Adoption de trois nouveaux règlements :

[AD-104 concernant les modalités de publication des avis publics](#)

[AD-105 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 189-2021 déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de signer des contrats au nom de la municipalité](#)

[AD-106 abrogeant et remplaçant le règlement numéro 2007-215 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires](#)

Les règlements peuvent être consultés sur le site internet de la municipalité ou sur demande auprès des employés municipaux.

**La prochaine séance du conseil aura lieu le mardi 25 octobre à la salle du conseil au 119 rue Renaud, à 19h.** Les séances sont diffusées en simultané sur la plateforme zoom et l'enregistrement est rendu disponible au lendemain des séances sur la chaîne YouTube et le site internet.

## Les loisirs!

### Dépouillement d'arbre de Noël

Le père Noël sera de retour à Saint-Jacques-le-Mineur cette année, et il aimerait savoir combien de petits amis viendront le rencontrer!

L'événement aura lieu le 11 décembre prochain en matinée. Nous vous invitons à remplir le formulaire à la dernière page du Jacqueminois, et l'acheminer à la municipalité **d'ici le 21 octobre** pour réserver votre place. Veuillez noter qu'il y a un frais de 10\$ par enfant pour la participation au dépouillement.

Surveillez le Jacqueminois du mois de novembre pour la programmation détaillée de la journée!



### Halloween!



#### Concours de décoration de citrouille

Samedi le **29 octobre de 10h30 à midi**, venez faire un tour à la bibliothèque pour participer au concours de décoration de citrouille! Citrouilles et peinture vous seront fournies. Vos œuvres seront exposées devant la maison hantée le 31 octobre afin que les citoyens puissent voter pour leur citrouille préférée. Le gagnant se méritera un certificat cadeau de 25\$ à la Librairie Moderne, ainsi qu'un sac de bonbons!

Le nombre de citrouilles est limité—premier arrivé, premier servi.

#### Heure du conte frissonnant

Accompagné de musique et d'accessoires, le conteur d'Animations Clin D'oeil vous présente deux contes d'environ 20 minutes chacun : « Le méli-mélo de Nénuphar la sorcière », et « La chauve-souris qui a peur du noir ». L'activité s'adresse aux enfants de 0-7 ans et leurs parents accompagnateurs. Présentez-vous au chalet des loisirs (263 route Édouard-VII) dimanche le **30 octobre à 11h** pour participer!

#### Maison hantée

La traditionnelle maison hantée de Saint-Jacques-le-Mineur est de retour en 2022! Passez nous voir au centre communautaire (ancienne église, 119 rue Renaud) le **31 octobre entre 18h et 21h** pour votre dose de frayeur!

L'activité est ouverte aux petits et aux grands, et sera adaptée aux participants. Profitez aussi de votre passage au centre communautaire pour voter pour votre citrouille favorite!

**Et les pompiers vous invitent à passer les voir à la caserne lors de votre collecte de bonbons!**

### Activités au chalet des loisirs!

Avez-vous participé aux nouvelles activités gratuites au chalet des loisirs et au centre communautaire? Nous vous invitons à consulter la [page Facebook Loisirs SJLM](#) pour connaître tous les détails sur la programmation qui vous est offerte!

Aucun besoin de réserver, vous n'avez qu'à vous présenter pour l'activité!

Pour plus d'infos, communiquez avec Jérémie Raymond au 450-347-5446 #404.





# MAISON HANTÉE

31 OCTOBRE DE 18H À 21H



X

**FRAYEUR POUR LES PETITS ET LES GRANDS**  
**CENTRE COMMUNAUTAIRE, 119 RUE RENAUD**

X



## Les dossiers communautaires

### Bibliothèque

La bibliothèque est dans une ère de changement! Visitez-nous dès aujourd'hui pour consulter les nouveautés qui sont sur les rayons. Vous aimeriez un livre en particulier? Communiquez avec la responsable pour faire une demande spéciale!

Dès le mois d'octobre, chaque jeudi soir, de 18h30 à 20h30, participez aux « jeudis relaxe ». Que ce soit pour travailler, lire, ou feuilleter un magazine, profitez d'une soirée relaxe à la bibliothèque pour vous concentrer. Sans enfants, sans cellulaires et accompagnées d'une douce musique d'ambiance, sirotez un café ou un thé offert et prenez un moment de détente pour vous. Confirmez votre présence au plus tard le mercredi avant pour participer!

Tél : 450-347-5446 poste 400, ou par courriel : biblio@sjlm.ca

De plus, chaque premier samedi du mois à partir du 5 novembre aura lieu une vente de livres usagés. La vente sera ouverte à tous—amenez vos amis! Procurez vous des livres à mini prix (entre 0.25\$ et 1\$), et les profits serviront à l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque—tout le monde est gagnant!

**Finalement, le club de lecture pour adulte a toujours lieu chaque mois! La thématique d'octobre? Les contes interdits, disponibles dès maintenant pour la location. Empruntez un des tomes, et joignez-vous à nous le 1er novembre prochain pour partager vos impressions de lecture! (Veuillez confirmer votre présence avant le 28 octobre)**



#### Horaires de la bibliothèque :

Lundi : 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 14 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : 10 h 30 à 12 h

Adresse : 89 rue Principale

Psst! Afin de prolonger éventuellement nos heures d'ouverture, nous avons besoin de bénévoles disponibles le vendredi soir de 18h30 à 20h30. Laissez vos noms et numéros de téléphone à la bibliothèque ou par courriel à l'adresse biblio@sjlm.ca.

#### Activité « chiot robot »

Avoir un chiot robot à la maison ? Oui, c'est possible. Les participants fabriqueront leur propre chiot robot en apprenant les bases de la mécanique et la robotique.

L'activité présentée par Décode le Code aura lieu dimanche le 6 novembre prochain, et s'adresse aux jeunes de 7-12 ans (parent accompagnateur permis). Elle vise à être une introduction au monde de la robotique. Par souci d'espace, l'activité aura lieu au chalet des loisirs (263 route Édouard-VII).

Veuillez réserver votre place gratuitement au lien suivant : <https://www.eventbrite.ca/e/billets-chiot-robot-401329044977> (seulement pour les enfants participants).



## BiblioQUALITÉ



La Bibliothèque de Saint-Jacques a reçu sa certification 2022 de BiblioQUALITÉ et maintient son classement au 4<sup>e</sup> ruban sur une possibilité de 5.

Le programme BiblioQUALITÉ vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique de chaque municipalité membre du Réseau BIBLIO de la Montérégie.

Le programme été actualisé avec de nouveaux critères et un nouveau logo. L'évaluation se base d'ailleurs sur ces nouveaux critères et sur les statistiques de 2019.

## Friperie La suite des choses...

---



Horaire de la friperie :

Les bénévoles sont disponibles pour vous accueillir tous les jeudis en après-midi entre 14 h et 17 h ainsi que les vendredis soirs entre 18 h 30 et 21 h.

Adresse : 119 rue Renaud, sous-sol

Les bénévoles de la friperie vous remercient de bien vouloir attacher vos sacs de dons avant de les déposer dans la cloche située devant le centre communautaire. De plus, on vous rappelle que la friperie n'accepte pas les dons de meubles. Merci de votre générosité!

## Centre de la petite enfance

---

Comme vous avez pu le constater, il nous fait plaisir d'annoncer que les travaux ont enfin pu débuter pour la construction du nouveau Centre de la Petite Enfance du CPE Les Jeunes Pousses des Jardins-du-Québec. On prévoit ainsi la création de 77 nouvelles places subventionnées et de 16 emplois dans la nouvelle installation. Le CPE devrait pouvoir ouvrir ses portes au printemps 2023.

## Rencontre des aînés

---

Comment ça va?

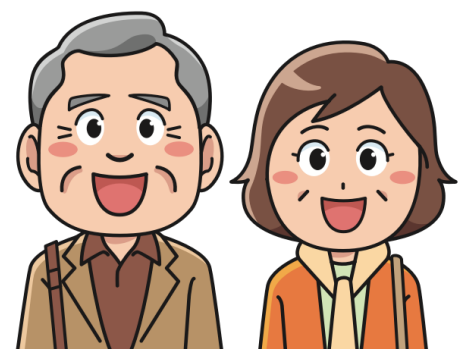
Avez vous envie de jaser, de prendre des nouvelles de vos voisins? Ou encore de rencontrer de nouveaux voisins?

De JASER.

Venez nous rencontrer au centre communautaire (ancienne église, 119 rue Renaud) **mercredi le 19 octobre 2022 de 13h à 16h** pour un après-midi jasette.

Pas de réservation nécessaire, vous venez et nous jasons.

Carmelle et Yvan  
450-436-6045





Vente  
**2 POUR 1**

---

**SUR TOUT SAUF  
LES ÉTIQUETTES  
ORANGES!**

**LES 13, 14, 20 ET 21 OCTOBRE**

**N'oubliez pas vos  
SACS!**

# Guignolée de Saint-Jacques- le-Mineur

**27 NOVEMBRE 2022**

Si possible, privilégiez les dons en argent pour éviter les pertes de nourriture. Ceux-ci seront utilisés pour acheter des bons cadeau pour l'épicerie.

La municipalité tient à remercier Carmelle Dostie et Yvan Picotin pour leur implication, ainsi que tous ceux et celles qui participent ou qui donnent à la guignolée. Merci de votre générosité.

LA DISTRIBUTION DES PANIERS SE FERA  
LE 3 DÉCEMBRE. POUR FAIRE UNE  
DEMANDE, APPELEZ AU 450-346-6045  
DÈS LE 1ER NOVEMBRE.

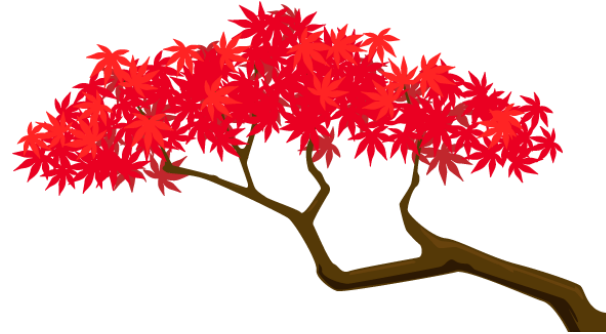


## Les travaux publics

### Collecte de branches—17 octobre

---

- Les branches doivent être déposées en bordure de la rue, le bout coupé du côté de la chaussée, au plus tard à 7 h le matin la journée de la collecte;
- Le service passera une seule fois par collecte dans votre rue :
- Les branches pêle-mêle ne seront pas ramassées;
- Le diamètre des branches ne doit pas excéder 5 pouces (12.7cm);
- Les branches doivent être coupées en longueur de 5 pieds (1.5m) maximum;
- Les vignes doivent être coupées en longueur de 4 pieds (1.2m) et attachées en paquet de ½ pied (15cm) de diamètre maximum;
- Les petites branches de moins de 3 pieds (0.9 m) de longueur doivent être attachées en paquet de ½ pied (15cm) de diamètre maximum;
- Pour les citoyens qui auront à disposer d'une grande quantité de branches, un maximum de 15 minutes sera alloué pour le déchiquetage par adresse;
- Les souches, les grosses branches et les troncs ne sont pas acceptés;
- Les branches épineuses pouvant causer des blessures pendant le déchiquetage doivent être mises dans un tas à part en bordure de la rue et respecter les mêmes consignes que les branches non épineuses.



### Dernière chance pour l'écocentre

---

Les conteneurs de l'écocentre seront disponibles jusqu'au mercredi 26 octobre prochain. Il vous reste donc trois semaines pour profiter du service!

L'écocentre est ouvert les mercredis après-midi sur rendez-vous seulement. Pour plus d'informations sur les matériaux acceptés ou pour prendre rendez-vous, contactez-nous au 450-347-5446 poste 403 ou par courriel au [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca).

### Travaux sur le chemin Ruisseau-des-Noyers

---

Les travaux se poursuivent sur le chemin Ruisseau-des-Noyers pour la réfection complète de la chaussée et de 11 ponceaux.

La circulation locale est permise, mais on demande aux autres automobilistes d'emprunter la voie de contournement par le chemin du Ruisseau et du Clocher lorsque possible.

Les travaux devraient être entièrement complétés pour la fin du mois d'octobre.





## **Demande déposée au PAVL pour la réfection de la route Édouard VII**

---

La municipalité a déposé une demande de subvention pour la réfection de la route Édouard VII de la limite de la Ville de St-Philippe à l'intersection du rang St-Philippe Nord un peu après l'entrée de la carrière.

Le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du ministère des Transports du Québec (MTQ) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal.

L'obtention de cette subvention permettrait de couvrir 50% des coûts des travaux qui sont estimés à un peu plus de 1,4 M\$. Il s'agit du deuxième appel de projets pour ce programme. Le projet avait été présenté une première fois par la municipalité à l'automne dernier et n'avait pas été retenu par le MTQ. Les travaux sont prévus pour le printemps 2023.

### **Le service de l'urbanisme**

## **Abris hivernaux temporaires et clôtures à neige**

---

Voici les normes applicables aux structures temporaires érigées durant la période hivernale:

1. Les abris temporaires pour automobiles (type Tempo) sont autorisés aux conditions suivantes:
  - Un (1) abri temporaire pour automobiles est autorisé par logement plus un (1) autre abri supplémentaire dans le cas d'un usage résidentiel;
  - L'abri temporaire pour automobiles doit être localisé à plus de 1 mètre d'une ligne de terrain. L'abri peut cependant être installé à la ligne de propriété voisine lorsque le bâtiment qu'il dessert est implanté en marge latérale zéro (comme on en retrouve dans le secteur des Jardins Saint-Jacques);
  - L'abri doit respecter une distance minimale de 1,5 mètre de la chaussée d'une voie de circulation;
  - L'abri temporaire pour automobiles doit être installé au-dessus d'une allée de circulation ou d'un espace de stationnement conforme;
  - La superficie maximale des abris temporaires pour automobiles est de 50 mètres carrés (537 pieds carrés) et la hauteur maximale est fixée à 4 mètres (13 pieds);
  - Dans tous les cas, l'abri temporaire pour automobiles est autorisé du 15 octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante. Le démantèlement de la structure d'un abri temporaire hivernal doit être effectué avant le 1er mai.
2. Les tambours (abris hivernaux protégeant les galeries et les accès aux bâtiments) sont autorisés du 15 octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante. Ils sont autorisés dans toutes les cours et la distance minimale à respecter d'une ligne de terrain est fixée à 1 mètre;
3. Les clôtures à neige sont autorisées du 15 octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante. À l'extérieur de cette période, celles-ci doivent être remisées dans un endroit clos.



# Inspection des installations septiques

---

Petit rappel que si vous avez reçu un message de notre part pour l'inspection de votre installation sanitaire, il faut communiquer avec nous au 450-347-5446 poste 403 pour fixer un rendez-vous.

Les inspections se termineront vers la fin octobre pour cette année, et reprendront au mois d'avril 2023 lorsque la météo le permettra.

Merci de votre collaboration!

## La sécurité publique

### Influenza aviaire

---

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) demande votre vigilance et votre collaboration afin d'optimiser la surveillance et les mesures de prévention de la grippe aviaire qui représente une menace importante pour la santé de la volaille d'élevage. Elle représente toutefois un risque faible pour la population, puisque le virus se transmet rarement des oiseaux aux humains.



En tant que citoyen, vous pouvez signaler la présence d'oiseaux sauvages morts ou moribonds en communiquant avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) au 1 877 346-6763. Selon certains critères, les spécimens pourront être récupérés pour analyse par les agents de protection de la faune. Sinon, on vous indiquera la façon sécuritaire de disposer de l'animal.

#### **Pour les éleveurs de volaille :**

Les mesures préventives à appliquer sont disponibles sur le site web du MFFP au <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/sante-animale/maladies-animales/grippe-aviaire>.

On vous invite aussi à surveiller ces signes cliniques chez vos oiseaux :

- Manque d'énergie et d'appétit
- Diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille
- Enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets
- Toux, éternuements et signes nerveux
- Diarrhée
- Manque de coordination
- Mort subite

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre de médecin vétérinaire, composez le 450 768-6763 pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le 1 844 ANIMAUX pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

## Retour sur les portes ouvertes de la caserne 33

Nous vous présentons les trois gagnants du concours de dessins pompier d'un jour qui a eu lieu lors de la journée portes ouvertes le 3 septembre dernier. Les gagnants seront contactés dans les prochains jours. Merci à tous les participants!



Le gagnant du moitié-moitié n'a toujours pas réclamé son prix! Nous vous rappelons que le numéro gagnant est le **950754**, passez à la caserne ou contactez Alexandre Ducharme St-Amour à l'adresse courriel [directeurssi@sjlm.ca](mailto:directeurssi@sjlm.ca) pour récupérer votre enveloppe.

Nous rappelons à la population que ses grâce à votre participation que de telles activités peuvent avoir lieux dans notre belle communauté, merci encore!

## Semaine de prévention des incendies



Cette année, la semaine de la prévention des incendies (SPI) se déroulera du 9 au 15 octobre 2022. La campagne aura pour thème « Le premier responsable, c'est toi! ».

Ce thème, repris pour une quatrième année consécutive, vise à responsabiliser les citoyens et citoyennes face aux risques d'incendie en général. Des capsules sur la sécurité incendie seront diffusées sur notre page Facebook (Caserne 33) ainsi que celui de la Municipalité.

## Signature d'une première convention collective

---

Le conseil municipal est fier de vous informer qu'une première convention collective a été signée avec les pompiers du service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur, soit le Syndicat des pompiers et pompières du Québec affilié au SCFP (SPQ\_SCFP), section locale 7133.

La demande d'accréditation avait été déposée en août 2020, et aux termes de plusieurs rencontres et négociations, les parties sont arrivées à une entente satisfaisante de part et d'autres. La convention collective a été signée pour une période de presque 6 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

La nouvelle convention assure, entre autres, une garde en caserne 12 heures par jour du lundi au vendredi.



### Autres dossiers

## Sentier derrière le centre communautaire et le CPE

---

La municipalité a déposé une demande de subvention pour l'aménagement et la protection du sentier se trouvant dans le boisé derrière l'Église et le futur CPE au Fonds pour les infrastructures naturelles (FIN) du gouvernement du Canada.

Le conseil souhaite mettre en valeur et surtout protéger la faune et la flore déjà présentes dans ce boisé au cœur du village. Le projet prévoit l'aménagement de bancs, de tables, de lumières à l'énergie solaire et l'entretien du sentier, ce qui permettra aussi d'offrir un nouvel espace pour contrer les îlots de chaleur à proximité des institutions et du développement résidentiel des Jardins St-Jacques.

Ce secteur est en parti protégé par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Changements climatiques du fait qu'il contient des milieux humides. La conservation des milieux humides est une manière de retenir l'eau localement puisqu'ils favorisent l'infiltration de l'eau vers la nappe phréatique, qui pourra ensuite servir, à long terme, à l'alimentation en eau potable de la municipalité. Nous prévoyons aussi planter plusieurs centaines d'arbres suivant le retrait des espèces envahissantes, lesquels permettent de prévenir la dégradation de la qualité de l'air. Ce projet est donc un pas vers l'avant pour l'atténuation des changements climatiques et la résilience du milieu naturel

Si le projet est retenu par le FIN, cet espace deviendra le premier parc naturel de Saint-Jacques-le-Mineur dès 2023.



## Les « serpuariens »

---

La municipalité a reçu un certificat de reconnaissance de ARPE-Québec pour souligner les 8 ans de son partenariat avec l'organisme afin d'offrir aux citoyens un lieu de dépôt officiel pour « Les Serpuariens », ce qui contribue au recyclage sûr et sécuritaire de milliers de vieux produits électroniques. Avec l'implantation du programme « Recycler mes électroniques », c'est plus de 175,000 tonnes de vieux électroniques qui ont été détournés des sites d'enfouissement ou de l'exportation illégale depuis 2012. D'ailleurs, ce service sera maintenu pour les citoyens, même après l'implantation du service avec Compo Haut-Richelieu.

## Projet Hertel-New-York

---

### Ligne d'interconnexion Hertel-New York Le BAPE tient une séance publique d'information

Québec, le 22 septembre 2022 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) annonce le début de la période d'information publique sur le projet de ligne d'interconnexion Hertel-New York et invite la population à la séance publique d'information qui se tiendra le 5 octobre 2022.



Au cours de cette séance, les citoyens pourront assister à une présentation d'Hydro-Québec, l'initiateur du projet. Ils pourront ensuite poser des questions et obtenir des renseignements concernant le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE.

**Date :** Le mercredi 5 octobre 2022

**Heure :** 19 h 30

**Endroit :** Salle Dupuis, Centre communautaire de Napierville au 262, rue de l'Église

Aussi en direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE

### Où consulter la documentation sur le projet ?

L'ensemble de la documentation est disponible en version électronique dans le Registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Les documents peuvent aussi être consultés à trois endroits, soit à la Bibliothèque Léo-Lévesque (Centre multifonctionnel Guy-Dupré) au 550, rue Saint-Laurent à La Prairie, à la Bibliothèque de Napierville au 290, rue St-Alexandre, et à l'Hôtel de Ville de Lacolle au 1, rue de l'Église Sud. Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

Les citoyens, les groupes, les municipalités ou les organismes qui souhaitent que le BAPE fasse un examen public sur les aspects sociaux, écologiques et économiques du projet ont jusqu'au 24 octobre 2022 pour faire une demande de consultation publique ou de médiation auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques.

# Gestion des déchets

Dès janvier, le service de collecte des matières résiduelles avec Compo-Haut-Richelieu débutera, voici donc quelques rappels et informations pertinentes :

## Modèle de bac obligatoire

Obligation d'avoir un bac de recyclage et de poubelle conforme sur roues avec prise européenne, de couleur verte (de préférence), noire ou grise et d'un format de 240 ou 360 litres. Les poubelles non conformes et les sacs d'ordures ne seront alors plus collectés.



## Bacs de recyclage avec division au centre

La municipalité changera gratuitement à ceux qui en font la demande les couvercles sur les bacs de recyclage qui avaient toujours une division centrale. Ce service sera offert pour l'année 2023 seulement. Communiquez avec nous au 450-347-5446 poste 403 ou au [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca) pour faire la demande!

## Fermeture du dépôt d'huile et de peinture

La municipalité ne récupèrera plus les huiles et peintures usagées. Les conteneurs seront retirés du territoire. Les citoyens auront accès gratuitement aux écocentres du réseau Compo Haut-Richelieu et du territoire de la MRC, dont voici quelques adresses :

### Compo Haut Richelieu

- 950 Rue Gaudette, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 825, rue Lucien-Beaudin, Saint-Jean-sur-Richelieu
- 8, rue du Parc-Industriel, Lacolle
- Consultez le site web pour connaître les matières acceptées : <https://www.compo.qc.ca/ecocentres/nos-installations/>

### Saint-Rémi—284, rue de l'Église, Saint-Rémi

- Consultez le site web pour connaître les matières acceptées : <https://www.saint-remi.ca/services/services-au-citoyen/ecocentre/>

## Compostage avec BRUNO Lebac

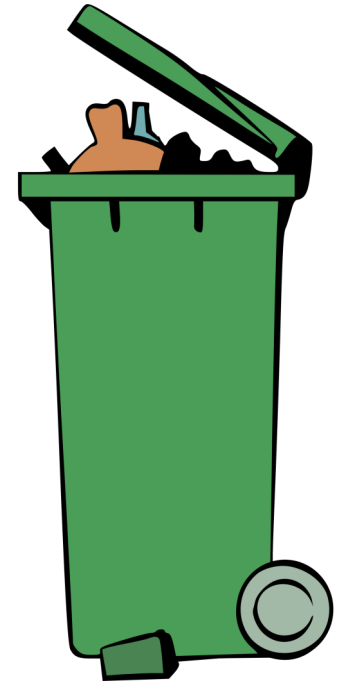
La collecte des matières organiques sera implantée à Saint-Jacques-le-Mineur! Un bac sur roues pour l'extérieur ainsi qu'un bac de comptoir pour la maison vous seront fournis par la municipalité.

## Réparation de bacs

Lors d'une tournée de la municipalité, nous avons constaté que plusieurs d'entre vous ont des bacs de recyclage et d'ordures endommagés ou sans couvercle.

On vous invite à communiquer avec la municipalité dès maintenant au 450-347-5446 poste 403 ou par courriel au [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca) pour prévoir votre réparation gratuite!

Nous aurons besoin de votre nom complet, numéro de téléphone et adresse, ainsi que du numéro de série du bac afin de vous inscrire pour la réparation.



## Collecte des ordures aux deux semaines




Finalement, nous aimerions vous rappeler que la collecte des ordures aura lieu aux deux semaines à compter du 1er novembre.

Consultez le calendrier des collectes pour la fin 2022 ci-dessous. Celui de 2023 vous sera transmis sous peu.

octobre 2022						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre 2022						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre 2022						
Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

-  COLLECTE DES ORDURES
-  COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES
-  COLLECTE DES SAPINS NATURELS

**VOS MATIÈRES RÉSIDUELLES DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉES À LA RUE AVANT 7 H**

Pour toutes les autres consignes concernant la collecte des matières résiduelles, consulter le [www.sjlm.ca](http://www.sjlm.ca) et recherchez *Collecte des ordures* et/ou *Collecte des matières recyclables*



# Rencontrez le Père Noël!

Et oui! Le Père Noël nous a déjà contacté, et il aimerait savoir combien d'entre vous seront présents pour le rencontrer le dimanche 11 décembre prochain.

Les activités se dérouleront de 9h00 à 14h00, en commençant avec le traditionnel déjeuner des conseillers. Les rencontres avec le Père Noël débuteront vers 10h, les enfants seront appelés à se présenter par groupe d'âge.

Plusieurs stations d'activités seront sur place pour amuser les petits et les grands en attendant de pouvoir rencontrer le Père Noël, ou même après! Restez à l'affut pour la programmation complète dans le jacqueminois de novembre.

**Remplissez le coupon ci-dessous pour réserver la place de votre enfant (un dépôt de 10\$ par enfant est demandé) et faites-le parvenir à la municipalité avant le 21 octobre.**

Nom du parent : \_\_\_\_\_ # de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Montant total du dépôt : \_\_\_\_\_

